

VILLE DE



MARSEILLE

— www.marseille.fr —

Le Maire

Arrêté N° 2021_01598_VDM

SDI 10/0021 - ARRÊTÉ DE MAIN-LEVÉE DU PÉRIL NON IMMINENT - 6-8 RUE DESAIX 13003 - MARSEILLE - 203812 I0058

Nous, Maire de Marseille,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2131-1

Vu les articles L.511.1 et suivants ainsi que les articles L.521.1 à L.521.4 du code de la construction et de l'habitation

Vu les articles R.511.1 et suivants du code de la construction et de l'habitation,

Vu l'article R.556-1 du code de justice administrative,

Vu l'arrêté n°2020_03084_VDM du 24 décembre 2020 portant délégation de fonctions à Monsieur Patrick AMICO, adjoint en charge de la politique du logement et de la lutte contre l'habitat indigne,

Vu l'arrêté modificatif de péril non imminent N° 2021_00552_VDM signé en date du 18 février 2021, qui modifie le délai octroyé pour la réalisation de travaux de réparation définitifs de l'immeuble sis 6, rue Desaix – 13003 MARSEILLE,

Vu l'arrêté de péril non imminent N° 2020_01076_VDM signé en date du 18 juin 2020, qui interdit pour raison de sécurité l'occupation des appartements du bâtiment situé en fond de parcelle de l'immeuble sis 6, rue Desaix – 13003 MARSEILLE,

Vu l'accord au permis de construire au nom de l'État en date du 20 mai 2021, dossier PC 013055 21 00186P0 concernant la restructuration d'un immeuble d'habitation en fond de parcelle sur un terrain situé 6-8 rue Desaix – 13003 MARSEILLE pour une surface de plancher créée de 63,1 m²,

Vu l'avis favorable du Maire en date du 06 mai 2021, concernant la démolition du bâtiment situé en fond de parcelle de l'immeuble sis 6, rue Desaix – 13003 MARSEILLE, comprenant la toiture, les 2 planchers et l'escalier extérieur,

Considérant qu'il ressort de l'attestation de Monsieur Romain PELTIER Architecte DPLG en date du 29 avril 2021, que les travaux de réparations définitifs, notamment de l'immeuble façade coté rue Desaix, ont été réalisés.

Considérant qu'il ressort du rapport des travaux mis en œuvre, établi par Monsieur Romain PELTIER Architecte DPLG en date du 29 avril 2021, indiquant que les désordres constatés le 24 juillet 2019, notamment de l'immeuble façade coté rue Desaix, ont été réparés.

Considérant la visite des services municipaux en date du 30 avril 2021 constatant la réalisation des travaux mettant fin à tout danger.

ARRÊTONS

Article 1

Il est pris acte de la réalisation des travaux de réparation définitifs attestés le 29 avril 2021 par Monsieur Romain PELTIER Architecte DPLG, dans l'immeuble sis 6 rue Desaix – 13003 MARSEILLE, parcelle cadastrée N°203812 I0058, quartier Saint Lazare, appartient, selon nos informations à ce jour, au syndicat des copropriétaires représenté par le Cabinet l'Agence Accord Compagnie Immobilier, syndic, domicilié 20 Cours Pierre Puget – 13006 MARSEILLE et appartenant aux personnes citées ci-dessous ou à leurs ayants droit :

- Lots 02 & 03 & 06 & 07 – 98/1000èmes :

NOM DU PROPRIÉTAIRE : SCI DANAÏDE - SIREN N° 803 110 931,
ADRESSE : 34 Traverse de Nodins – 13013 MARSEILLE,
GÉRANT : Monsieur GRÉGOIRE Nicolas
ADRESSE : 34 Traverse de Nodins – 13013 MARSEILLE,
TYPE D'ACTE : Vente
DATE DE L'ACTE : 28/07/2017,
DATE DE DÉPÔT DE L'ACTE : 16/08/2017
RÉFÉRENCE D'ENLIASSEMENT : Vol 2017P n°5797
NOM DU NOTAIRE : Maître SUZZONI Philippe (à Gémenos)

- Lots 04 & 05 – 29/1000èmes & 23/1000èmes :

NOM DU PROPRIÉTAIRE: Monsieur et Madame BOUZIANE/BENMAGHNYA
1/ Abdelmadjid - 2/ Zina
ADRESSE : 17 boulevard Maurice Bourdet 13001 MARSEILLE
DATE DE NAISSANCE : 01/09/1937 et 03/09/1946
LIEU DE NAISSANCE : ALGÉRIE tous les deux
TYPE D'ACTE : Vente
DATE DE L'ACTE : 25/05/1992
DATE DE DÉPÔT DE L'ACTE : 07/07/1992
RÉFÉRENCE D'ENLIASSEMENT : Vol 92P n°3800
NOM DU NOTAIRE : Maître DURAND

- Lot 08 – 29/1000èmes :

NOM DU PROPRIÉTAIRE: Monsieur EL HANI, Dris
ADRESSE : Villa du centrage, étage 3, n° 59, boulevard Maurice Berteaux –
95130 -
FRANCONVILLE LA GARENNE
DATE DE NAISSANCE : 03/07/1980
LIEU DE NAISSANCE : SOISY-SUR-MONTMORENCY 95
TYPE D'ACTE : Vente
DATE DE L'ACTE : 23/05/2016
DATE DE DÉPÔT DE L'ACTE : 20/06/2016
RÉFÉRENCE D'ENLIASSEMENT : Vol 2016P n°3860
NOM DU NOTAIRE : Maître FRANGIONE Joseph (à Marseille)

- Lot 09 – 46/1000èmes :

NOM DU PROPRIÉTAIRE: SCI LA VOILA - SIREN N° 479 096 687
ADRESSE : 37 Rue du Docteur Escat – 13006 MARSEILLE
GÉRANT : Monsieur PLANTEY Olivier
ADRESSE : 8 Avenue Marc Baron – 83430 SAINT MANDRIER SUR MER
TYPE D'ACTE : Vente
DATE DE L'ACTE : 28/06/2005
DATE DE DÉPÔT DE L'ACTE : 26/08/2005

RÉFÉRENCE D'ENLIASSEMENT : Vol 2005P n°5725
NOM DU NOTAIRE : Maître MICHELUCCI (à Marseille)

- Lot 10 – 41/1000èmes :

NOM DU PROPRIÉTAIRE : Madame ELBAZ SULTANA Sarah
ADRESSE : 41 rue sainte Cécile 13005 MARSEILLE
DATE DE NAISSANCE : 07/07/1971
LIEU DE NAISSANCE : MARSEILLE
TYPE D'ACTE : SAISIE AU-PROFIT ELBAZ SULTANA
DATE DE L'ACTE : 13/10/1994
DATE DE DÉPÔT DE L'ACTE : 26/01/1995
RÉFÉRENCE D'ENLIASSEMENT : Vol 95P n°544
NOM DU NOTAIRE : ADJUDICATION TGI DE MARSEILLE

- Lot 11 – 28/1000èmes :

NOM DU PROPRIÉTAIRE : Monsieur OLIVIERI Maurice Sylvain Charles
ADRESSE : 12 avenue du gen brissac 13014 MARSEILLE
DATE DE NAISSANCE : 18/04/1958
LIEU DE NAISSANCE : MARSEILLE
TYPE D'ACTE : Vente
DATE DE L'ACTE : 06/05/1996
DATE DE DÉPÔT DE L'ACTE : 24/06/96
RÉFÉRENCE D'ENLIASSEMENT : Vol 96P n° 3650
NOM DU NOTAIRE : Maître ROUSSET ROUVIERE

- Lot 12 – 22/1000èmes :

NOM DU PROPRIÉTAIRE : Monsieur CACCHIOLI Michel Jean
ADRESSE : 203 avenue Roger Salengro 13015 MARSEILLE
DATE DE NAISSANCE : 14/04/1942
LIEU DE NAISSANCE : MARSEILLE
TYPE D'ACTE : Succession
DATE DE L'ACTE : 26/10/1981
DATE DE DÉPÔT DE L'ACTE : 01/12/1981
RÉFÉRENCE D'ENLIASSEMENT : Vol 3556 n°5
NOM DU NOTAIRE : Maître DECORPS

- Lot 13 – 39/1000èmes :

NOM DU PROPRIÉTAIRE: Monsieur CECCARINI Lucien, Jean
ADRESSE : 3 Avenue Minerve – 13015 MARSEILLE
DATE DE NAISSANCE : 29/05/1970
LIEU DE NAISSANCE : MARSEILLE
TYPE D'ACTE : Succession avec réserve usufruit pour la mère
DATE DE L'ACTE : 26/07/1994
DATE DE DÉPÔT DE L'ACTE : 14/09/1994
RÉFÉRENCE D'ENLIASSEMENT : Vol 1994P n°5177
NOM DU NOTAIRE : Maître DUPIN

- Lot 14 – 24/1000èmes :

NOM DU PROPRIÉTAIRE : SARL HARPER ANTON SIREN N° 829 470 442
ADRESSE : 15 Boulevard Vauban – 13006 MARSEILLE
GÉRANT : Monsieur VALEIX Antony
ADRESSE : 21 Boulevard Jacquand – 13008 MARSEILLE,

TYPE D'ACTE : Vente
DATE DE L'ACTE : 30/06/2017,
DATE DE DÉPÔT DE L'ACTE : 26/07/2017
RÉFÉRENCE D'ENLIASSEMENT : Vol 2017P n°5218
NOM DU NOTAIRE : Maître PREVOT Gérard (à Marseille)

- Lot 15 – 19/1000èmes :

NOM DU PROPRIÉTAIRE: Monsieur IMBERT Jean, François, André
ADRESSE : 19 Rue de la Mairie – 23700 AUZENCES
DATE DE NAISSANCE : 26/06/1949
LIEU DE NAISSANCE : NICE
NOM DU PROPRIÉTAIRE: Madame EVRARD Maie-Claire épouse IMBERT
ADRESSE : 19 Rue de la Mairie – 23700 AUZENCES
DATE DE NAISSANCE : 16/07/1953
LIEU DE NAISSANCE : HÉNIN-BEAUMONT 62
TYPE D'ACTE : Vente
DATE DE L'ACTE : 04/05/1982
DATE DE DÉPÔT DE L'ACTE : 14/05/1982
RÉFÉRENCE D'ENLIASSEMENT : Vol 3700 n°19
NOM DU NOTAIRE : Maître BRANCHE

- Lot 16 – 29/1000èmes :

NOM DU PROPRIÉTAIRE : Monsieur FEUILLASSIER Henri, Michel
ADRESSE : 112 Avenue Camille Pelletan – 13003 MARSEILLE
DATE DE NAISSANCE : 07/07/1951
LIEU DE NAISSANCE : MARSEILLE
TYPE D'ACTE : Succession
DATE DE L'ACTE : 21/08/1989
DATE DE DÉPÔT DE L'ACTE : 19/09/1989 et 05/01/1990
RÉFÉRENCE D'ENLIASSEMENT : Vol 89P n°5539
NOM DU NOTAIRE : Maître MARTIN

- Lot 17 – 31/1000èmes :

NOM DU PROPRIÉTAIRE : SCI EMILIE SIREN N° 524 862 455
ADRESSE : 6 Traverse Noire – 13011 MARSEILLE
GÉRANT : Monsieur GIROUD Christophe
ADRESSE : 5 Boulevard du Maréchal Juin – 13004 MARSEILLE,
TYPE D'ACTE : Vente
DATE DE L'ACTE : 05/11/2010
DATE DE DÉPÔT DE L'ACTE : 30/12/2010
RÉFÉRENCE D'ENLIASSEMENT : Vol 2010P n°8578
NOM DU NOTAIRE : Maître GIRALT Franck Laurent (à Marseille)

- Lot 18 – 29/1000èmes :

NOM DU PROPRIÉTAIRE : EUROMEDITERRANEE Établissement Public
d'Aménagement - SIREN N° 404 132 292
ADRESSE : 79 Boulevard de Dunkerque – 13002 MARSEILLE
GÉRANT : Monsieur Hugues PARANT
ADRESSE : 79 Boulevard de Dunkerque – 13002 MARSEILLE
TYPE D'ACTE : Vente
DATE DE L'ACTE : 30/04/2013,
DATE DE DÉPÔT DE L'ACTE : 21/05/2013

RÉFÉRENCE D'ENLIASSEMENT : Vol 2013P n°3168
NOM DU NOTAIRE : Maître SANTELLI Olivier (à Marseille)

- Lot 19 – 31/1000èmes :

NOM DU PROPRIÉTAIRE: SCI LES TRITONS - SIREN N° 440 033 637
ADRESSE : 3 Boulevard des Tritons – 13008 MARSEILLE
GÉRANT : Monsieur ROYER Patrick
ADRESSE : 5 Rue du Moulin de Pierre – 92140 CLAMART
TYPE D'ACTE : Vente
DATE DE L'ACTE : 10/01/2002
DATE DE DÉPÔT DE L'ACTE : 08/03/2002
RÉFÉRENCE D'ENLIASSEMENT : Vol 2002P n°1689
NOM DU NOTAIRE : Maître CAMPANA

- Lot 1 supprimé et remplacé par Lots 28 & 29 – /1000èmes :

NOM DU PROPRIÉTAIRE : Monsieur SEBBANE Amar, et Madame AZIS Soraya
ADRESSE : 47 traverse moulin de la vilette – 13003 MARSEILLE
DATE DE NAISSANCE : 24/07/1949 et 22/04/1954
LIEU DE NAISSANCE : 1/ALGÉRIE – 2/MARSEILLE

- Lots 20 & 21 & 22 & 23 & 24 & 25 & 26 & 27 – /1000èmes :

Lots supprimés

L'État Descriptif de Division et le Règlement de Copropriété – acte du 20 décembre 1950, publié le 26 février 1951, volume 1694 n°54, par Monsieur JOLIVOT, notaire Ville de Marseille, 2 quai du Port – 13233 MARSEILLE CEDEX 20 6/15 à MARSEILLE,

L'État Descriptif de Division et le Règlement de Copropriété – acte modifié le 17 mai 2001, publié le 30 mai 2001, volume 2001P n°3498, par Monsieur CLERC, notaire à MARSEILLE,

L'État Descriptif de Division et le Règlement de Copropriété – acte modifié le 02 avril 2021, publication en cours, conformément à la loi du 10 juillet 1965 et aux dispositions légales relatives à la publicité foncière, par Monsieur CALVAYRAC Romain, notaire à MARSEILLE,

La mainlevée de l'arrêté de péril non imminent N° 2020_01076_VDM signé en date du 18 juin 2020, et de l'arrêté modificatif de péril non imminent N° 2021_00552_VDM signé en date du 18 février 2021, est prononcée.

Article 2

L'accès au fond de la parcelle l'immeuble sis 6 rue Desaix - 13003 MARSEILLE est de nouveau autorisé.

Les fluides du fond de parcelle autorisé peuvent être rétablis.

Article 3

A compter de la notification du présent arrêté, l'immeuble peut à nouveau être utilisé aux fins d'habitation. Les loyers ou indemnités d'occupation seront à nouveau dus à compter du premier jour du mois qui suivra la notification et/ou

l'affichage du présent arrêté.

Article 4

Le présent arrêté sera notifié sous pli contre signature au syndic tel que mentionné à l'article 1. Celui-ci le transmettra aux copropriétaires, aux ayants droit ainsi qu'aux occupants.

Le présent arrêté est affiché en mairie de secteur ainsi que sur la façade de l'immeuble.

Il sera également publié au Recueil des actes administratifs de la Ville de Marseille.

Article 5

Le présent arrêté sera transmis au Préfet du Département des bouches-du Rhône, au Président de la Métropole Aix Marseille Provence, Direction de la Voirie, au Bataillon de Marins Pompiers, à la Ville de Marseille, au Service de la Mobilité et de la Logistique Urbaine, aux organismes payeurs des aides personnelles au logement, au gestionnaire du fonds de solidarité pour le logement du lieu de situation de l'immeuble.

Article 6

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 7

Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification d'un recours gracieux devant le Maire.

Le présent arrêté peut faire l'objet de recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou dans un délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé au préalable.

Patrick AMICO



Monsieur l'Adjoint en charge de la
politique du logement et de la lutte contre
l'habitat indigne

Signé le : 22/06/2024